



PRIÈRE

TREIZE HEURES TRENTE

M. le *ministre* SWAN propose la première lecture du projet de loi 12 — *Loi modifiant le Code de la route et la Loi sur les conducteurs et les véhicules/The Highway Traffic Amendment and Drivers and Vehicles Amendment Act* — dont l'objet a été indiqué.

Présentation et lecture de pétitions :

M^{me} MITCHELSON — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin d'exhorter le ministre de la Santé à envisager de faire de la province un leader en matière de recherche sur l'insuffisance veineuse céphalorachidienne chronique (IVCC) et de procéder à des essais cliniques le plus tôt possible. (J. Yerama, M. Veldkamp, N. Ryan et autres)

M. BRIESE — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin que le ministre de la Justice envisage de collaborer avec la GRC, le gouvernement fédéral et les collectivités afin de mettre en œuvre des stratégies visant à répondre aux défis liés à la prestation de services dans les régions rurales du Manitoba, notamment la possibilité d'affecter des unités d'intervention aux régions touchées par une recrudescence des actes criminels et de collaborer avec les intervenants en vue de déterminer si les territoires actuels des détachements de la GRC permettent d'assurer un service rapide et efficace. (D. Turko, C. Marr, A. Moar et autres)

M. GOERTZEN — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin de permettre à Hydro-Manitoba d'adopter le tracé est, lequel est moins coûteux, plus court et plus logique, sous réserve des approbations réglementaires nécessaires, afin d'assurer un système d'électricité plus fiable et moins coûteux. (G. Peters, A. Peters, E. Klassen et autres)

M. PEDERSEN — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin de permettre à Hydro-Manitoba d'adopter le tracé est, lequel est moins coûteux, plus court et plus logique, sous réserve des approbations réglementaires nécessaires, afin d'assurer un système d'électricité plus fiable et moins coûteux. (D. Forbes, G. Pritchard, B. Nostedt et autres)

M. FAURSCHOU — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin de permettre à Hydro-Manitoba d'adopter le tracé est, lequel est moins coûteux, plus court et plus logique, sous réserve des approbations réglementaires nécessaires, afin d'assurer un système d'électricité plus fiable et moins coûteux. (L. Christensen, R. Taylor, J. Smith et autres)

M. RONDEAU, *ministre de la Vie saine, de la Jeunesse et des Aînés*, fait une déclaration au sujet de la Journée mondiale contre le SIDA, qui a lieu aujourd'hui même, le 1^{er} décembre 2010.

M^{me} DRIEDGER et, avec le consentement de l'Assemblée, M. GERRARD font des observations sur la déclaration.

Conformément au paragraphe 26(1) du *Règlement*, M^{me} BRAUN, MM. SCHULER et MARTINDALE, M^{me} ROWAT ainsi que M. GERRARD font des déclarations de député.

L'Assemblée reprend le débat sur la motion de M. le *ministre* SWAN voulant que soit lu une deuxième fois et renvoyé en comité le projet de loi 2 — *Loi modifiant la Charte de la ville de Winnipeg (cadets auxiliaires du Service de police de Winnipeg)/The City of Winnipeg Charter Amendment Act (Winnipeg Police Service Auxiliary Cadets)*.

Le débat se poursuit.

M. HAWRANIK intervient. La motion, mise aux voix, est adoptée.

Le projet de loi est lu une deuxième fois et renvoyé en comité.

L'Assemblée reprend le débat sur la motion de M^{me} la *ministre* HOWARD voulant que soit lu une deuxième fois et renvoyé en comité le projet de loi 4 — *Loi modifiant la Loi sur les jours fériés dans le commerce de détail/The Retail Businesses Holiday Closing Amendment Act*.

Le débat se poursuit.

M. DYCK intervient. La motion, mise aux voix, est adoptée.

Le projet de loi est lu une deuxième fois et renvoyé en comité.

L'Assemblée permet à M. le *ministre* SWAN de proposer la deuxième lecture et le renvoi en comité du projet de loi 12 — *Loi modifiant le Code de la route et la Loi sur les conducteurs et les véhicules/The Highway Traffic Amendment and Drivers and Vehicles Amendment Act*.

Il s'élève un débat.

M. le *ministre* SWAN intervient. Sur la motion de M. GOERTZEN, le débat est ajourné.

M. le *ministre* LEMIEUX propose la deuxième lecture et le renvoi en comité du projet de loi 11 — *Loi modifiant la Loi sur l'aménagement du territoire/The Planning Amendment Act*.

Il s'élève un débat.

M. le *ministre* LEMIEUX intervient. Sur la motion de M. BRIESE, le débat est ajourné.

L'Assemblée reprend le débat sur la motion de M. le *ministre* SWAN voulant que soit lu une deuxième fois et renvoyé en comité le projet de loi 3 — *Loi modifiant la Déclaration des droits des victimes (refus de versement d'indemnités aux auteurs d'infractions et autres modifications)/The Victims' Bill of Rights Amendment Act (Denying Compensation to Offenders and Other Amendments)*.

Le débat se poursuit.

L'Assemblée refuse le droit de parole à M. HAWRANIK pour la reprise du débat.

M. GOERTZEN intervient. La motion, mise aux voix, est adoptée.

Le projet de loi est lu une deuxième fois et renvoyé en comité.

L'Assemblée reprend le débat sur la motion de M. le *ministre* SWAN voulant que soit lu une deuxième fois et renvoyé en comité le projet de loi 8 — *Loi modifiant la Loi sur la Société d'aide juridique du Manitoba/The Legal Aid Manitoba Amendment Act*.

Le débat se poursuit.

L'Assemblée refuse le droit de parole à M. HAWRANIK pour la reprise du débat.

M. GOERTZEN intervient. La motion, mise aux voix, est adoptée.

Le projet de loi est lu une deuxième fois et renvoyé en comité.

L'Assemblée reprend le débat sur la motion de M. le *ministre* SWAN voulant que soit lu une deuxième fois et renvoyé en comité le projet de loi 9 — *Loi modifiant la Loi sur les poursuites sommaires/The Summary Convictions Amendment Act*.

Le débat se poursuit.

L'Assemblée refuse le droit de parole à M. EICHLER pour la reprise du débat.

M. GOERTZEN intervient. La motion, mise aux voix, est adoptée.

Le projet de loi est lu une deuxième fois et renvoyé en comité.

L'Assemblée reprend le débat sur la motion de M. le *ministre* LEMIEUX voulant que soit lu une deuxième fois et renvoyé en comité le projet de loi 5 — *Loi modifiant la Charte de la ville de Winnipeg (désignations de biens historiques)/The City of Winnipeg Charter Amendment Act (Historic Property Designations)*.

Le débat se poursuit.

M. BRIESE intervient. La motion, mise aux voix, est adoptée.

Le projet de loi est lu une deuxième fois et renvoyé en comité.

L'Assemblée reprend le débat sur la motion de M. le *ministre* BLAIKIE voulant que soit lu une deuxième fois et renvoyé en comité le projet de loi 7 — *Loi modifiant la Loi sur la protection des ours polaires (Centre international de conservation des ours polaires)/The Polar Bear Protection Amendment Act (International Polar Bear Conservation Centre)*.

Le débat se poursuit.

L'Assemblée refuse le droit de parole à M. HAWRANIK pour la reprise du débat.

M. FAURSCHOU, M^{me} la *ministre* HOWARD et M. le *ministre* SWAN interviennent. La motion, mise aux voix, est adoptée.

Le projet de loi est lu une deuxième fois et renvoyé en comité.

M^{me} DRIEDGER présente les questions écrites (n^{os} 22 à 24) qui suivent :

22. Des 680 lits en foyer de soins personnels qui devaient être éliminés avant la fin de 2009 dans le cadre de la stratégie provinciale pour le vieillissement chez soi, la ministre de la Santé peut-elle nous indiquer combien l'ont été?
 23. La ministre de la Santé peut-elle nous indiquer le nombre de lits de soins intensifs qui ont été éliminés au cours de la dernière décennie?
 24. Des 100 lits que le NPD avait promis de créer aux élections de 1999, la ministre de la Santé peut-elle nous indiquer combien l'ont été et où ils se trouvent?
-

La séance est levée à 15 h 56, et l'Assemblée ajourne ses travaux à demain, 10 heures.

Le président,

George Hicke